

# Dialogue autour des Droits de l'enfant

Cycle de conférences sous la coordination de Maryline Bruggeman

## Droits de l'enfant délinquant à l'épreuve du trafic de stupéfiant

**Madame Laurence BELLON**

ancienne coordinatrice du tribunal pour enfants de  
Marseille

**Mardi 23 avril 2024**

**17h15**

**Salle des thèses**

(bâtiment Arsenal)

Lien zoom communiqué sur inscription : [idp@ut-capitole.fr](mailto:idp@ut-capitole.fr)



Institut de Droit Privé



Image : Charlie Mackesy

En 2024, les Droits de l'enfant ont 100 ans !

En 1924, la Société des Nations consacrait pour la première fois des droits spécifiques à l'enfant. Soixante-cinq ans plus tard, l'ONU parachevait l'édifice avec la Convention internationale relative aux droits de l'enfant (CIDE) entrée en vigueur en France dès 1990. Cette convention dite de New-York est aujourd'hui l'instrument privilégié de défense et de promotion des Droits de l'enfant.

Ce centenaire, s'il mérite assurément d'être célébré, appelle aussi à la vigilance tant la protection de l'intérêt supérieur de l'enfant n'est jamais définitivement acquise. Depuis l'adoption de la CIDE, le contexte a changé et, au premier chef, la société dans laquelle nous évoluons : explosion des structures familiales, développement de la monoparentalité, aggravation de la pauvreté, du contexte migratoire et de la délinquance des jeunes, emprise croissante du numérique, revendications nouvelles d'autonomie et d'égalité... Autant d'épreuves pour les droits reconnus aux enfants et autant de raisons de s'interroger, en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, sur leur effectivité.

Ce cycle de conférences est organisé par l'IDP. Il vise à offrir un espace de dialogue aux universitaires et aux professionnels autour des Droits de l'enfant. Plusieurs rencontres ponctueront l'année 2024.

En janvier, Madame Jessica EYNARD a abordé la question des droits de l'enfant acteur sur Internet. Au mois de mars, Madame Maëlys GRANGE a présenté le dispositif issu de la loi de 2020 visant à protéger les enfants dits "influenceurs".

Ce troisième rendez-vous offre l'opportunité d'entendre Madame **Laurence BELLON**, ancienne juge des enfants et ancienne coordinatrice du tribunal pour enfants de Marseille, sur les difficiles questions soulevées par l'implication des mineurs dans le trafic de stupéfiant.

Contact : [Maryline.Bruggeman@ut-capitole.fr](mailto:Maryline.Bruggeman@ut-capitole.fr)

Inscription possible sur Adum pour les doctorants

Lien zoom communiqué sur inscription : [idp@ut-capitole.fr](mailto:idp@ut-capitole.fr)



Institut de Droit Privé

